#### **Formation CSE-CSSCT initiale**



### **Objectifs**

- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE en matière de SSCT (Santé Sécurité Conditions de Travail)
- Maîtriser l'étendue des missions du CSE en matière de SST
- Être capable d'analyser les situations de travail et les risques professionnels
- Savoir mettre en œuvre une démarche d'analyse des accidents du travail et des incidents

### Public concerné

### **Prérequis**

Membre du CSE

Aucun prérequis technique

#### **Tarif**

**INTER: 2250 € HT par participant** 

**INTRA: sur demande** 

### Contenu général de la formation

- Les règles de fonctionnement du CSE en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)
- Les droits et obligations des membres du CSE et de la CSSCT, en matière de santé et sécurité
- Les missions en matière e SST
- Les méthodes en matière de prévention (analyse des situations de travail, analyse des accidents)
- Un approfondissement des risques de l'organisation
- Le positionnement du CSE avec les autres acteurs de la sécurité
- Un approfondissement des risques de l'organisme
- Le positionnement du CSE avec les autres acteurs de la sécurité
- Les obligations réglementaires en lien avec les missions du CSE
- Le droit à l'information et les consultations obligatoires du CSE

Dans le cas d'une formation de 5 jours, les risques de l'organisation sont approfondis. Une analyse de situation de travail sur le terrain est privilégiée. Les aspects réglementaires en lien avec l'organisation sont étoffés. Dans la mesure du possible, en INTRA, une visite terrain est organisée.

Par rapport aux programmes de 3 jours, les chapitres 2 et 3 du programme sont étayées davantage.

#### Durée

→ 35 heures



### **Programme**

## Chapitre 1 : Présentation du CSE – Le CSE et la CSSCT

- Le CSE, et la CSSCT
- Les moyens, les droits et obligations des membres du CSE en matière de santé et sécurité
- Le Fonctionnement du CSE
- Les rôles et les missions du CSE
- Les autres acteurs : la CARSAT, l'inspection du travail...

# Chapitre 2 : Connaître et analyser les risques professionnels

- L'analyse des situations de travail, l'évaluation des risques professionnels, les facteurs de risques spécifiques
- Le cadre réglementaire : le DU, les principes généraux de prévention
- Les fondamentaux par famille de risques professionnels

# Chapitre 3 : L'étendue des missions du CSE en SSCT

- L'exercice du droit à l'information en santé et sécurité
- Les consultations obligatoires
- Intervention lors de l'exercice de droit de retrait d'un salarié, procédure de danger grave et imminent
- Contrôle du respect des obligations de sécurité
- Les inspections exercices

# Chapitre 4 : Analyse des accidents du travail et des incidents

- Les enquêtes du CSE
- La méthode d'analyse (arbre des causes) : du recueil des faits à la construction de l'arbre des causes
- Recherche et proposition de mesures préventives et correctives

# Chapitre 5 : Le CSE en tant que moteur de la prévention

- Faire la promotion du CSE et de la prévention
- La communication

#### **Formation CSE-CSSCT initiale**



# Moyens pédagogiques techniques, encadrement et animation

- > Formation en présentiel
- Exercices sur l'analyse des risques et de l'analyse des accidents et mises en situation
- Ordinateur portable et vidéoprojecteur, paper board
- Support de formation PowerPoint
- Support remis aux participants sur clé USD
- Projection de vidéos
- Formateur : animateur/consultant en prévention des risques professionnels

# Dispositif de suivi - Validation des acquis - Support stagiaires Fin de formation

- Ouverture de la session : Recueil des attendus des stagiaires Tour de table
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Evaluation continue tout au long de la formation (Exercices, quizz, Etudes de cas, reporting collectifs)
- Test Validation des acquis en fin de formation
- Fermeture de la session : Retour sur les attendus recueillis
- Questions/réponses
- Remise du support sur clé USB/ou liens
- Livret Memoforma
- Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
- Attestation de formation individuelle

Effectif préconisé par session : 3 stagiaires minimum 10 stagiaires maximum

